



Compte rendu de la plénière de la Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale (SRIAS) du 6 septembre 2022

Suite au départ à la retraite de la CASEP et son remplacement tardif, puis au départ de la correspondante administrative, des dysfonctionnements ont commencé à voir le jour. L'intersyndicale, dans un courrier que vous trouverez joint à ce compte rendu, a demandé une audience au Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR).

Ce dernier a accepté de nous recevoir le 31 août mais sa réponse ne nous a pas rassuré : le remplacement de la correspondante administrative, Fanny MOROTE, peine à se faire. En effet, après une première parution, la fiche de poste de catégorie C semblant trop conséquente et paraissant rebuter le peu de candidats, le SGAR a décidé de requalifier le poste en catégorie B. Mais cette requalification n'attire toujours pas les candidatures.

L'intersyndicale a évoqué à nouveau ses inquiétudes dans sa déclaration liminaire (vous la trouverez également jointe à ce compte rendu), et demande que ce poste soit occupé, en raison de la charge de travail demandé, par deux titulaires.

La plénière a débuté avec 30 minutes de retard car le quorum n'était pas encore atteint, seules 4 personnes représentantes des Directions étant venues. Une fois de plus, la démonstration est faite du peu d'intérêt que montre l'administration à l'action sociale !

La SRIAS s'est tenue en présentielle avec comme principaux points à l'ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu de la plénière de mai 2022

2- Budget actions 2022-2023

Le budget des actions pour l'année 2021 était de 607 680,00€ et en 2022, il était de 624 448,00€. Pour 2023, il sera de 639 972,00€. Même si l'on peut se féliciter de cette légère hausse, **le ration par agent avoisine toujours 1,40€.**

Depuis le COVID-19, les séjours linguistiques des enfants n'ont plus pu se tenir. La SRIAS va essayer de les organiser à nouveau pour 2023.

Côté sport, malgré le déclassement des Girondins au foot, la SRIAS a décidé de soutenir le club et vous proposera des offres pour la saison 2023. Pour le rugby, l'UBB à Chaban, alors qu'elle était d'accord dans un premier temps pour la double facturation (encaissement des chèques des agents + encaissement de la participation SRIAS), a finalement refusé de l'appliquer. La SRIAS n'ayant pas de régie et étant donc dans l'impossibilité d'encaisser des chèques, a dû prendre à sa charge la totalité de l'offre ! Le partenariat avec l'UBB ne sera pas reconduit.

3- Bilan 2022 Crèches

Le budget utilisé pour les crèches en 2021 était de 3 942 705€. En 2022, il dépasse les 4,4 millions ! Les répartitions des berceaux occupés sont les suivantes :

Charente : 1 place

Charente-Maritime : 14 places

Corrèze : 11 places

Dordogne : 1 place

Gironde : 290 places

Landes : 4 places

Lot et Garonne : 11 places

Pyrennées Atlantiques : 10 places
Deux-Sèvres : 31 places
Vienne : 12 places
Haute Vienne : 63 places
Creuse : pas de place

Pour la Charente et la Dordogne, une seule crèche dans chacun de ces départements a accepté la règle des marchés publics.

Vous aurez sans doute vu dans le journal Sud-Ouest, dans l'été, les accusations de violences sur enfants qui ont entachées une crèche People & Baby de la Gironde. La crèche bordelaise a été naturellement fermée courant juillet par décision préfectorale. Des 3 berceaux de la SRIAS qu'elle contenait 1 famille a pu trouver une autre crèche avec l'aide de la SRIAS, les 2 autres ont retrouvé très rapidement un placement par eux-mêmes. Les 44 crèches appartenant à ce groupe, People & Baby, vont être contrôlées en octobre en Gironde. Nous resterons très vigilants à la suite de cette affaire.

4- Bilan 2022 Logements temporaires et d'urgence

En 2022, il y a eu une hausse des demandes en raison des feux de Gironde et des orages de grêles près de Bordeaux. En effet, ces deux incidents climatiques majeurs ont conduit 10 familles à être relogées par la SRIAS sur les 30 demandes faites (20 demandes ont trouvé d'autres solutions par le biais de la mutuelle, de l'assurance, famille ou autres).

5- Bilan 2022 RIA (restaurants inter administratifs)

Les RIA n'ont pas vocation à faire de la vente à emporter (concurrence déloyale) et l'un d'entre eux s'est déjà fait épingleur à la suite d'une plainte de commerçants !

RIA La Rochelle : demande de frigos connectés (remplis par le prestataire Ansamble) pour une facture totale de 33 950€.

RIA Limoges : transformation du RA en RIA pour un devis de 27 000€ mais les travaux sont toujours en attente.

Immeuble INSIGHT de Bordeaux : estimation de 575 000€. L'association de gestion est constituée représentant les 4 administrations et l'espace restauration est créé.

Vous pouvez retrouver toutes les infos et toutes les actions proposées sur le site de la SRIAS :

<https://sriasnouvelleaquitaine.fr>

Les représentantes CGT de la SRIAS restent à votre disposition alors n'hésitez pas à nous contacter!

NOM	DEP	CONTACT
Nadège VIRY	33	nadege.viry@dgfip.finances.gouv.fr
Christelle BAGNAS	33	christelle.bagnas@douane.finances.gouv.fr

Aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022, pour mes droits, je vote CGT.